

Zeitschrift:	Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne
Herausgeber:	Université de Lausanne, Faculté des lettres
Band:	6 (1973)
Heft:	1
Artikel:	Essai d'analyse sémantique de rituels grecs
Autor:	Calame, Claude
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-870971

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ESSAI D'ANALYSE SÉMANTIQUE DE RITUELS GRECS *

INTRODUCTION

L'application au domaine du rituel de l'analyse sémantique peut apparaître comme porteuse d'une double prétention qui fait encourir un double danger: elle implique l'utilisation d'un certain modèle dans un domaine pour lequel il n'a pas été conçu, un modèle qui, de plus, est loin d'avoir reçu l'achèvement théorique qu'on pourrait attendre d'un instrument d'analyse fondé scientifiquement.

Ce n'est que récemment en effet, après la préférence donnée par la linguistique américaine à l'étude de la syntaxe, que l'intérêt des linguistes s'est porté à nouveau vers l'étude du sens des unités articulées par la syntaxe et de celui de cette articulation même. Avec les travaux de Katz et Fodor, puis de Katz et Postal, corrigés, entre autres, par les critiques de Weinreich, McCawley, G. Lakoff et Bierwisch¹, la linguistique contemporaine s'est essentiellement occupée de résoudre le problème de la relation entre les dimensions syntaxique et sémantique de la langue. Sur le chemin ouvert par Chomsky², elle vise, par la définition de règles de projection, à la description du mécanisme de la compréhension, puis de la production par un locuteur quelconque de phrases sémantiquement valables ; elle cherche donc à constituer une sorte de sémantique transformationnelle s'articulant sur les règles de syntaxe définies par la grammaire chomskienne.

D'un point de vue opératoire, nous estimons qu'il est préférable d'esquisser une analyse descriptive avant de poser le problème du rituel en termes transformationnels. Dans une première phase, notre analyse se limitera donc à la description d'un corpus clos de rituels, elle se bornera à définir les unités et les règles pertinentes à ce corpus, sans essayer de trouver les règles qui, à partir d'un certain nombre de

* Les Professeurs M. Detienne, P. Fabbri et A. Rivier ont bien voulu lire une première rédaction de ces réflexions et nous faire part de leurs critiques et suggestions. Que nous en ayons largement profité n'empêche pas que les lignes publiées ici n'engagent que notre propre responsabilité.

rituels donnés, permettraient d'engendrer tous les rituels possibles dans le domaine ethnologique étudié, ou à la limite de produire le système complet du rituel humain. De toutes façons, il est évident que le problème de la créativité du rituel se pose en des termes bien différents de celui de la production de nouveaux énoncés linguistiques.

D'autre part, nous pensons qu'il convient de se borner pour une première étape à soumettre à cette analyse des séquences de rituels, avant d'entreprendre une étude de rites saisis dans leur entière articulation. Dans cette analyse, qui vise essentiellement à une classification de ces séquences, la méthode d'analyse componentielle, par sa rigueur et son efficacité, nous a paru représenter un instrument de travail de premier ordre.

Comme on le sait, l'analyse componentielle linguistique vise à la décomposition du lexème en ses constituants sémantiques³. Ces constituants qui, suivant les linguistes, portent le nom de *sèmes* (Greimas, Pottier), *facteurs sémantiques* (Apresjan), *semantic markers* (linguistique américaine), ou *traits sémantiques*⁴, sont comparables à des éléments de sens dont la combinaison représente le signifié du lexème analysé. Si la linguistique américaine travaillant dans la tradition de la grammaire transformationnelle étudie les lexèmes comme des unités isolées, en partant de la définition donnée par le dictionnaire⁵, la sémantique française, elle, préfère l'étude contrastive à l'intérieur d'un champ lexical⁶. Un champ lexical se définit comme un ensemble paradigmique de lexèmes ayant un certain nombre de traits sémantiques en commun. Les limites du champ lexical dépendent donc d'un phénomène de synonymie et le corpus sera d'autant plus vaste que le nombre des traits récurrents de ses lexèmes sera plus petit. Ce jeu de proportion inverse n'est pas sans rappeler le rapport qui lie compréhension et extension en logique classique. Ainsi l'analyse sémique peut se situer à deux niveaux, celui de la décomposition en unités simples d'un lexème isolé et celui de l'analyse comparative de plusieurs lexèmes plus ou moins synonymes.

L'un des gros problèmes de l'analyse componentielle réside dans le processus de détermination des sèmes et dans leur dénomination, voire leur formalisation. Alors que la *componential analysis* passe directement du lexème (niveau du signifiant) à la décomposition en *semantic markers* (qui se situent au niveau du signifié), Greimas, suivant la théorie hjelmslevienne de la forme et de la substance du contenu, situe dans le séème la réalité conceptuelle, au niveau du signifié, de l'unité lexématique actualisée dans un contexte⁷. La distinction greimassienne est importante dans la mesure où elle

insiste sur la séparation nette à faire en sémantique entre le niveau de la manifestation et le niveau du signifié, du conceptuel, dont l'articulation diffère profondément de celle du manifesté : le rapport de ces deux niveaux est loin de s'épuiser dans un simple reflet. L'analyse sémique tend donc vers la réorganisation au niveau du contenu de ce qui est articulé discursivement au niveau du signifiant.

La question épistémologique de la définition du rapport entre ces deux niveaux n'en reste pas moins posée. Une théorie sémantique rigoureuse devrait être en mesure de déterminer les lois de transformation qui permettent de passer, autrement qu'intuitivement, du niveau du signifiant à celui du signifié. Cette exigence est toutefois restée jusqu'ici un vœu pieux. Ni Greimas, qui est conscient de l'arbitraire relatif de ses propres procédures d'analyse sémique⁸, ni Katz et Fodor, qui usent dans leurs analyses des définitions du dictionnaire, n'y ont apporté de solution.

I

LA NATURE DU CORPUS DE RITUELS ANALYSÉ

La recherche entreprise porte sur un ensemble de rituels grecs comportant des exécutions de chœurs féminins. Elle est déterminée par le désir de donner une interprétation à un poème archaïque obscur qui, composé par un poète spartiate du 7^e s. av. J.-C., Alcman, et chanté par un chœur de jeunes filles, s'insérait dans un rituel dont il est difficile d'identifier la nature et la fonction. Notre intérêt se porte donc davantage vers une certaine séquence d'un rituel plus vaste et l'analyse vise en premier lieu la mise en ordre et la décomposition en ses différents traits significatifs d'un corpus de séquences rituelles qui, toutes, comportent la performance de chœurs féminins. Dans une première phase, l'analyse est d'ordre paradigmatique.

Le fait que le champ d'application de la méthode d'analyse que nous allons définir soit celui de l'Antiquité classique appelle trois remarques préalables :

1. Les documents au travers desquels l'analyse tente de saisir la réalité antique sont des documents écrits. Ce caractère particulier de discursivité scripturale implique une mise en forme préalable des faits à analyser. Au contraire de l'ethnologie, dont les connaissances se basent sur l'observation directe, l'appréhension de l'Antiquité est toujours médiatisée et filtrée par les textes ou les mises en forme des représentations figurées. Le texte, comme l'image, a sa logique propre,

indépendante des faits subsumés. Le corpus que nous avons pris en considération est constitué par des témoignages de nature très diverse allant de la poésie épique ou de l'épinicie pindarique aux récits tardifs du géographe Pausanias : diversité de genre et diversité historique qui n'est pas étrangère à la très large variété de signifiants correspondant au même ensemble de faits ; chaque genre, à chaque époque, comporte ses propres lois de constitution.

2. Lecture préalable de la réalité, le document écrit opère nécessairement un choix dans les faits qui seraient pertinents au point de vue de l'analyste moderne. Le texte ne nous dit que ce qu'il veut bien nous dire et il est par conséquent porteur de nombreuses lacunes. Il ne répondra que très partiellement aux questions qu'un ethnologue ou un sémanticien est en droit de poser à l'objet observé.

3. En anthropologie structurale, la confrontation avec le référent est l'une des deux épreuves garantissant l'exactitude des hypothèses faites par l'ethnologue. Comme cela a été montré récemment, la scientificité des analyses des *Mythologiques* de Lévi-Strauss se fonde essentiellement sur l'observation empirique et la référence à la réalité culturelle sous-tendant les mythes étudiés⁹. Supprimé ce critère de vérification, il ne reste plus, pour les modèles qui doivent rendre compte de la réalité antique, que le critère de la cohérence interne de l'analyse et de la cohérence du signifiant des textes sur lesquels elle s'appuie.

II

ANALYSE COMPONENTIELLE DU RITUEL

Nous avons dit que nous analyserions des séquences de rituels avant d'examiner leur combinaison dans un rituel articulé. Il est en effet possible de diviser chaque rituel de notre corpus en plusieurs moments constitutifs. Ces séquences rituelles, que nous nommerons ritèmes, ont chacune pour centre un acte à valeur religieuse, un acte répétitif qui met son agent en relation avec une divinité : sacrifice, exécution d'une danse ou d'un chant, repas, procession, etc. L'articulation syntagmatique d'un certain nombre de ritèmes constitue un rite. Du point de vue de leur énoncé linguistique, les ritèmes se définissent comme des unités transphrastiques. Dans l'état actuel de la recherche, la procédure de segmentation qui conduit du rite aux ritèmes dépend en grande partie de l'intuition de l'analyste, d'une intuition analogue à celle qui a permis d'opérer la division en trois

moments essentiels, maintenant largement reconnue, des rites d'initiation (séparation, ségrégation, réintégration).

Le processus d'analyse interne du ritème est plus rigoureux. Chaque séquence rituelle regroupe autour de l'acte qui en constitue le centre toute une série d'éléments donnés par l'énoncé linguistique. C'est sur cette combinaison complexe de signifiants, et par conséquent de signifiés, que portera notre étude. Nous poserons que, comme le lexème, le ritème est décomposable en éléments conceptuels simples, les traits-rituel, qui ont, par rapport au ritème, le rôle que jouent les sèmes vis-à-vis du lexème.

Trois différences notables sont cependant à relever : alors que l'unité du lexème est donnée au niveau du signifiant, l'unité du ritème ne se manifeste à ce niveau que comme une suite syntagmatique de monèmes dont il est difficile de définir avec rigueur les limites. La véritable unité du ritème, celle qui permet de le définir comme sacrifice, cortège, repas, etc..., se trouve donc au niveau du concept. Par contre, si la détermination des sèmes composant le lexème, ou plus exactement le sémème du lexème, relève entièrement du plan du concept (même si ce sont finalement des lexèmes qui servent la désignation des sèmes !), la définition des traits-rituel trouve dans les monèmes et surtout dans les lexèmes qui décrivent le ritème un guide précieux. Enfin, il faut noter que les lexèmes dont l'articulation discursive du ritème est formée, sont eux-mêmes susceptibles d'être soumis à une analyse sémique. Nous ferons un large usage de cette possibilité et nous verrons que les traits-rituel, dont l'indice au niveau du signifiant sont des lexèmes, se définissent en fait au niveau du concept comme un certain type de sèmes.

Notre hypothèse de départ porte donc sur la possibilité de définir à l'intérieur du signifié du rituel une hiérarchie à trois niveaux. Ce découpage transcende celui du signifiant, il annule toute homologie entre ces deux niveaux. Au sommet se trouve l'unité du rite, suite syntagmatique d'énoncés dont la clôture correspond à celle d'un texte ou d'un récit ; puis viennent les ritèmes, unités transphrastiques qui s'articulent autour d'un acte à valeur sacrée et dont la combinaison constitue un rite ; enfin il y a les traits-rituel, unités en lesquelles les ritèmes sont décomposables ; ces unités correspondent à certains sèmes des lexèmes qui constituent la manifestation linguistique du ritème. Rite, ritèmes et traits-rituel se trouvent donc, en tant qu'unités du signifié, décalés par rapport à l'articulation en phrases et en mots de leur énoncé linguistique¹⁰. Les rites et les ritèmes correspondent à une

organisation discursive plus élevée que celle du monème, les traits-rituel se situent légèrement en deçà de ce niveau de manifestation.

Plus que l'étude de ritèmes isolés, où le dépassement du signifiant est difficile, c'est l'analyse contrastive d'un corpus de ritèmes qui permettra, dans la détermination des traits-rituel, de dépasser le niveau manifesté des lexèmes pour dégager de leur diversité les éléments conceptuels qui les sous-tendent.

1. *La délimitation du corpus*

La recherche à l'origine des réflexions présentées ici exigeant donc une analyse rigoureuse de témoignages d'origine très différente sur les chœurs féminins en Grèce, ce sont les traits de [*exécution chorale*] et de [*féminin*] qui ont présidé à la délimitation du corpus, les traits [*grec*] et [*Antiquité*] servant de limite spatiale et temporelle. Ces deux traits-rituel, définis préalablement, permettent d'opérer un choix dans l'ensemble des ritèmes grecs anciens, au même titre que les sèmes [*pour s'asseoir*] et [*sur pied(s)*] permettent à Pottier de délimiter le champ lexical à soumettre à l'analyse sémique¹¹. Ce choix a priori d'un noyau de sèmes communs montre dans quelle mesure la détermination des unités lexématiques pertinentes au champ lexical considéré dépend de l'intuition de l'analyste.

Ce second problème épistémologique a été récemment explicité par Gayot et Pêcheux sans qu'une solution originale lui soit donnée : c'est en effet le choix préalable et intuitif du signifiant / circonstance(s) / appréhendé comme occupant une position centrale qui permet aux auteurs cités de tracer les limites du corpus de séquences à soumettre à leur analyse automatique du *Crocodile* de L. C. de Saint-Martin ; toutes les séquences comportant le lexème cité seront intégrées au corpus étudié¹². Dans notre cas, le renoncement à l'intuition impliquerait la décomposition préalable en sèmes de chaque lexème de la langue considérée : au niveau du signifiant, rien n'indique en effet qu'un lexème soit en rapport de synonymie partielle avec un autre.

Ce noyau de traits-rituel, après avoir été intuitivement sélectionné, doit être soumis à une seconde opération. En effet, les traits-rituel [*exécution chorale*] et [*féminin*] servant de critère à la définition du corpus de ritèmes considéré appartiennent au niveau du concept. N'étant pas immédiatement signifiants, ils ne peuvent être assimilés directement à des lexèmes. Ils doivent être traduits au niveau du manifesté et ils peuvent l'être de différentes manières : en effet, à cause de leur synonymie, les lexèmes / *parthenos* /, / *korè* /, / *gynaix* /, etc., contiennent tous le trait [*féminin*]. De plus, cette nécessité de la

traduction des traits-rituel au niveau du signifiant implique la prise en considération de lexèmes polysémiques tels que / *pais* / — [féminin] et/ou [masculin] — ou de / *molpè* / — (([danse] + [chant]) [en chœur] ou [individuel]). Le relevé des ritèmes pertinents à la recherche s'opère donc au niveau du contenu, par comparaison entre les traits-rituel choisis préalablement et le signifié des lexèmes insérés dans l'articulation discursive des ritèmes. Ce n'est que cette opération au niveau du concept qui permet ensuite de dresser le paradigme des lexèmes dont la présence dans un ritème implique l'inclusion de ce ritème dans le corpus considéré.

A cause de ces phénomènes de polysémie, les contours du champ d'investigation sont moins précis qu'il ne pouvait paraître, et il subsistera toujours un certain nombre de cas-limite dont l'ambiguïté sémantique interdit une classification précise.

2. *L'analyse componentielle du corpus*

En l'absence de tout référent observable, l'analyse du corpus délimité selon la méthode que l'on vient d'exposer partira du signifiant. Une première démarche consistera à dresser un tableau des lexèmes occurant dans les textes décrivant les ritèmes compris dans le corpus choisi. Ce schéma, établi selon le principe d'une analyse distributionnelle, aura deux entrées avec, en ordonnées, la mention de la référence des différents textes-témoignages pertinents à la recherche et, en abscisses, les différentes unités lexématiques employées dans les témoignages considérés.

Apparemment, l'articulation des ritèmes au niveau du signifiant permet de les comparer les uns avec les autres sans avoir recours au signifié ou au référent, comme dans le cas de l'analyse de Pottier. Cependant si les lexèmes articulant les ritèmes sont assimilables à des traits-rituel et qu'ils semblent représenter par conséquent le signifié du ritème, ils sont eux-mêmes des signifiants, et ils doivent être eux aussi soumis à une analyse componentielle linguistique.

Par conséquent la réduction de notre tableau distributionnel du signifiant à une analyse distributionnelle du signifié constituera la seconde démarche de la recherche. Cette réduction sera opérée à l'aide d'une analyse sémique linguistique ayant pour rôle de déterminer le noyau sémique commun dans les paradigmes de lexèmes sentis comme synonymes. Elle vise donc à la définition, au travers de la variété du signifiant, d'unités sémiques simples qui auront le statut de traits-rituel ; l'articulation de ces unités devra rendre compte d'une part de la richesse sémantique de chaque ritème inclus dans le

corpus considéré, d'autre part de celle du corpus lui-même. Si l'on reprend les termes de l'analyse sémantique de Pottier, les traits-rituel correspondent en gros à des archisémèmes¹³.

a. Les relations hiérarchiques entre sèmes

Cette équivalence posée entre traits-rituel et archisémèmes demande quelques explications: tant les sémanticiens américains que leurs collègues français se sont aperçus que le système du contenu d'un lexème peut être saisi à différents niveaux de généralisation. L'ensemble de sèmes constituant le signifié d'un lexème ne se présente pas comme une simple juxtaposition d'unités de valeur égale ; les sèmes s'ordonnent dans une organisation hiérarchique et entretiennent entre eux des relations hypo- ou hypotaxiques, suivant le sens dans lequel leur ordonnancement est lu. A l'intérieur de cette hiérarchie, Katz et Fodor distinguent deux niveaux, celui des *semantic markers* (catégories sémantiques), catégories générales que l'on retrouve dans plusieurs lexèmes et qui constituent la partie systématique de la signification du lexème, et celui des *distinguishers* (différenciateurs), traits distinctifs propres au signifié d'un lexème en particulier ; les différenciateurs forment la partie idiosyncratique de la signification du lexème, ils sont actualisés à choix selon le contexte où apparaît le lexème en question ; cette hiérarchie de traits sémantiques est coiffée par les *syntactic markers* (catégories syntactiques)¹⁴. Le découpage de la hiérarchie sémique proposé par Pottier, puis par Greimas, est assez différent dans la mesure où, au sommet de la hiérarchie, sont placés les sèmes contextuels ou classèmes, catégories très générales telles que [*animé*] vs [*inanimé*], [*continu*] vs [*discontinu*], etc., qui ont pratiquement une fonction syntactique. Puis viennent les sèmes substancials, qui forment ce que Greimas appelle le noyau sémique de l'unité lexématique. Parmi les sèmes constituant le noyau sémique du lexème, les uns sont récurrents dans toutes les occurrences du lexème, l'actualisation des autres variant selon le contexte. Ces derniers traits sémantiques seraient comparables aux différenciateurs de Katz et Fodor. Toutefois Greimas, qui ne reconnaît pas ce niveau sémique, est gêné par l'analogie de statut entre ces sèmes variables selon le contexte et celui des sèmes contextuels proprement dits ou classèmes. Dans la théorie de Greimas, sème contextuel et noyau sémique sont des éléments de sens distincts, dont la conjonction forme le sémème¹⁵.

A cette distinction dichotomique, Pottier ajoute l'archisémème, unité issue non plus de l'analyse d'un seul lexème, mais de celle, contrastive, d'un champ lexical. L'archisémème représente le noyau

sémique commun, non seulement à toutes les occurrences d'un lexème donné, mais à celles de plusieurs lexèmes voisins : l'extension de l'archisémème détermine la plus ou moins grande synonymie des lexèmes choisis. A l'archisémème peut correspondre, au niveau du signifiant, un archilexème tel que / siège / qui comprend les sèmes [*pour s'asseoir*] et [*sur pied*] communs à tous les lexèmes du champ lexical délimité par Pottier dans l'exemplification de son découpage.

On remarquera que la distinction faite par Katz et Fodor entre catégories sémantiques et différenciateurs est elle-même ambiguë, comme l'ont montré, avec des arguments différents, Bierwisch et Bolinger¹⁶. Ce dernier a fait voir dans quelle mesure les différenciateurs individués par Katz et Fodor pouvaient à leur tour être décomposés en unités plus simples. Si l'on veut éviter les contradictions auxquelles sont conduits Greimas d'une part et les linguistes américains de l'autre, on ne cherchera pas à distinguer différentes catégories de composants sémantiques ; on retiendra par contre l'idée essentielle que les sèmes d'un même lexème sont organisés en un système de relations hiérarchiques¹⁷. La contrainte contextuelle peut s'exercer à tous les points de dérivation des arbres qui traduisent graphiquement la hiérarchie sémique de chaque lexème (cf. *infra* pt. III 3).

Par ailleurs, nous n'avons pas retenu l'exigence greimassienne, héritée de la phonologie, d'opposer les traits sémantiques deux à deux sur des axes analogues à ceux de voisement. Cette exigence en effet est pertinente au niveau du système sémantique de la langue, alors que notre analyse reste sur le plan de la description d'un corpus limité d'énoncés manifestés. Ceci n'exclut pas toutefois, dans un second temps, l'inscription de cette description restreinte dans l'ensemble du système du rituel grec et de celui de son articulation linguistique.

b. La détermination des traits-rituel

Les notions de relations hypero-/hypotaxiques des sèmes d'un lexème pris isolément et de relations d'inclusion des sémèmes des lexèmes compris dans un même champ lexical sont de première importance dans la définition des traits-rituel. Ce sont en effet ces rapports d'inclusion sémique et sémémique qui permettent d'atteindre, au-delà de la variété du signifiant, les différents niveaux d'abstraction où l'on peut saisir, dans leur unicité, les traits-rituel d'un ritème donné.

On remarque ainsi que l'occurrence dans des témoignages différents des signifiants / *parthenos* /, / *thygatèr* /, / *korè* / est l'expression au niveau du manifesté d'un même et unique groupe de sèmes, celui de ([*féminin*] + [*adolescent*]). Ces deux sèmes sont inclus

également dans le sémème des monèmes en / -idès / (Néréides, Leucippides, Proïtides, etc.) qui subsument dans une même unité discursive les traits de [féminin], [adolescent], [enfant de] et [collectif]¹⁸. Le trait [enfant de] se retrouve dans / thygatèr / et / korè /, mais pas dans / parthenos /, et celui de / collectif /, outre son expression dans le morphème marquant le pluriel, est discernable dans / choros /, / ilè /, / agèlè /, etc. On constate donc que l'organisation du signifié ne correspond pas à la discursivité du signifiant. Cette méthode de recherche nous a permis, à l'aide d'une analyse componentielle linguistique, de mettre à jour un certain nombre de sèmes dont la récurrence paradigmique dans les différents lexèmes des témoignages du corpus choisi a été le critère de leur classification comme traits-rituel. Sans entrer dans les détails de l'analyse, les différents sèmes récurrents dans notre corpus, auxquels nous avons attribué le statut de traits-rituel, sont e.a. ceux de [chant], [danse], [accompagnement instrumental], [conduite du chœur], [nuit], [beauté], [compagnonnage], etc. Ces différents traits-rituel ne se situent pas tous au même niveau d'abstraction. Les relations qui les lient seront explicitées en II 2 c.

La procédure d'analyse sémique choisie conduit à trois résultats :

1. La réduction du corpus d'un niveau hétérogène (celui du signifiant) à un niveau homogène (celui du signifié); au tableau à deux entrées proposé pour l'analyse distributionnelle de l'énoncé des ritèmes correspond, après l'analyse componentielle, un tableau d'aspect identique, mais dans lequel les lexèmes ont été remplacés par des éléments conceptuels simples et homogènes.
2. L'homogénéité des unités figurant dans ce second tableau distributionnel permet une comparaison valable entre les différentes occurrences des ritèmes. Les éléments récurrents recevront alors le statut de traits-rituel.
3. La détermination des rapports hiérachiques entre sèmes récurrents permet la saisie de traits-rituel à différents niveaux d'abstraction.

c. La détermination des ritèmes

Aux rapports verticaux d'inclusion hiérarchique entre sèmes d'un même lexème s'ajoutent des liens horizontaux. C'est à Weinreich que revient le mérite d'avoir remarqué que les composants sémantiques d'un même lexème forment soit des *clusters* (ensembles non ordonnés) soit des *configurations* (ensembles ordonnés)¹⁹. Toutefois il faut ajouter à cette distinction dichotomique de Weinreich qu'à l'intérieur

des *configurations*, les rapports entre sèmes peuvent être soit d'inclusion hiérarchique (relations verticales), soit d'équivalence (relations horizontales). Un rapport d'équivalence peut en effet lier les traits constituants d'un sème hiérarchiquement supérieur. C'est par exemple le cas du signifiant / *molpè* / correspondant au signifié [*activité musicienne*] qui subsume les traits-rituel [*chant*] et [*danse*]. Ces traits ne sont pas actualisés à choix, selon le contexte (disjonction exclusive ou non exclusive), comme c'est le cas pour les traits [*flûte*] et [*lyre*] subsumés par le trait-rituel [*accompagnement instrumental*], mais ils s'impliquent mutuellement l'un l'autre, liés par une relation d'équivalence.

Mais l'originalité de Weinreich est avant tout d'avoir étudié les relations existant entre les sèmes d'unités discursives liées syntaxiquement. Ces relations sont de deux types : si les sèmes de deux unités distinctes, ou plus, s'additionnent, on obtient un nouveau *cluster* dont la valeur est égale au produit des sèmes de ces deux unités ; il s'agit donc d'une conjonction et la relation entre les composants sémantiques de ces deux unités est dite *linking*. En revanche, ce même rapport est appelé *non-linking* quand les sèmes de deux unités, ou plus, sont liés par des relations logiquement orientées. L'un des cas qui se présentent le plus fréquemment est celui de la relation transitive qui est nommée *nesting*²⁰.

Ce transfert des relations qui unissent les composants sémantiques d'un même lexème à celles qui relient les sèmes de deux ou plusieurs lexèmes articulés au niveau de la manifestation est capital pour la description des ritèmes. L'unité du ritème est en effet constituée par les différentes relations qui lient les sèmes des unités dans lesquels il est articulé au niveau discursif. Un ritème se définit ainsi comme une collection de traits-rituel ordonnés autour d'un acte marqué d'une valeur sacrée (cf. pt. III). Cet acte a, au niveau du contenu, le même statut qu'un trait-rituel ; il est défini par la même procédure d'analyse. Dans le cas de notre recherche, ce trait-rituel à position centrale est celui de [*exécution chorale*]. Ce sont les relations syntagmatiques données par les textes-témoignages qui déterminent quels sont les lexèmes, puis qui indiquent quels sont les traits-rituel qui composent la collection ordonnée que représente le ritème.

Dans cette collection de traits-rituel, les rapports d'inclusion hiérarchiques, d'équivalence et de simple conjonction existant entre les sèmes des unités discursives prises isolément se combinent pour former de nouveaux *clusters* et *configurations*. C'est ainsi que se dessinent, au-delà de l'unité manifestée de la phrase, les différents plans

sémantiques du ritème. La cohérence du ritème comme unité transphrastique est précisément assurée par ces relations verticales et horizontales entre traits-rituel.

Mais il est possible d'aller plus loin. Nous avons relevé que si la définition des relations entre sèmes d'un même sémème dépend de l'intuition de l'analyste, la nature de celles qui lient les sèmes de sémèmes distincts peut être indiquée par les relations syntagmatiques qui unissent les lexèmes de l'énoncé au niveau de la manifestation. Comme notre analyse est descriptive et qu'elle embrasse un corpus d'énoncés en rapport de synonymie partielle, la récurrence dans plusieurs ritèmes d'un groupe de lexèmes identiques signifie que sur le plan du signifié, certains traits-rituel sont liés de manière constante. Ceci autorise à l'énonciation de règles d'implication ou d'équivalence différentes de celles qui lient les sèmes à l'intérieur des *configurations*. Par exemple, ce qui dans un ritème isolé aurait pu paraître comme une simple conjonction de traits-rituel, devient, si ce *cluster* est récurrent, une relation d'équivalence: la cooccurrence répétée des lexèmes /lyre/ ou /flûte/, /hymne/ ou /péan/ ou /ololygél/, /orcheisthai/, signifie que les traits [accompagnement instrumental], [chant] et [danse] s'impliquent mutuellement; ces traits sont d'autre part les composants de l'unité [*exécution chorale*] qui les subsume et avec laquelle ils sont en relation d'inclusion hiérarchique. Si l'on cherche un exemple d'implication horizontale, on constatera que l'occurrence fréquente au niveau discursif des unités /parthenoi/ et /hetairai/ a pour conséquence la règle d'implication suivante entre traits-rituel : ([féminin] + [adolescent] + [collectif]) → [compagnonnage]. Par contre, si l'on ajoute au *cluster* de sèmes représenté par l'unité discursive /parthenoi/ le trait [danse], on obtient le trait-rituel hiérarchiquement supérieur qui est celui de [*exécution chorale*] : on voit ainsi dans quelle mesure relations horizontales et verticales se combinent.

Les règles définies dans ce cadre ne sont naturellement pertinentes qu'aux énoncés du corpus étudié. Elles relèvent d'une étude d'ordre paradigmique et le degré de leur nécessité dépend de la fréquence de la récurrence des concaténations sémiques dont elles sont déduites: elles sont donc à utiliser avec prudence. Elles permettent toutefois l'élaboration de modèles auxquels il est possible de comparer des témoignages partiels ou lacunaires.

Mais il est évident que les relations syntagmatiques entre traits-rituel sont aussi assurées par l'occurrence dans plusieurs sémèmes de sèmes contextuels ou classèmes identiques. Ce sont ces sèmes contex-

tuels qui déterminent les combinaisons possibles de traits sémantiques dépendant d'unités discursives distinctes, ce sont eux aussi qui déterminent quelle est la dérivation qui doit être actualisée pour un contexte donné dans l'arbre sémique d'unités polysémiques. Dans une analyse descriptive comme la nôtre, l'individuation de ces classèmes définit la part du contenu qui, commune à plusieurs sémèmes, assure la cohérence sémantique du ritème. La profondeur sémantique ainsi récupérée par rapport à la linéarité du signifiant permet la saisie de plusieurs niveaux isotopes (isotopies horizontales ou sémémiques pour reprendre la terminologie de Rastier) ²¹. Une exemplification prise sur un corpus plus vaste que celui que nous avons considéré, permettrait de voir comment les sèmes s'organisent aux niveaux de la sexualité, de la religion, de la structure sociale, etc. C'est en tout cas une combinaison de relations d'isotopie de ce genre qui assure au ritème, puis au rite sa propre isotopie rituelle !

Les relations horizontales et verticales indiquées entre traits-rituel et les isotopies établies par les sèmes contextuels permettent de récupérer, en profondeur, la concaténation linéaire du signifiant qui semblait devoir disparaître sous les coups d'une segmentation de l'énoncé en éléments atomiques.

d. L'ordonnancement des ritèmes dans le corpus

L'analyse componentielle s'est révélée constituer un instrument précieux pour résoudre le problème de l'étude contrastive du contenu. Elle a été utilisée entre autres par l'anthropologie américaine pour la reconstruction des taxinomies de peuplades primitives, et en particulier pour le dessin des structures de parenté ²².

La classification des ritèmes est d'autant plus difficile que, comme nous l'avons dit, le ritème ne possède pas de véritable unité au niveau de la manifestation. L'analyse contrastive de la distribution du signifié est alors le seul moyen de voir s'il existe des différences catégorielles entre les ritèmes du corpus délimité et de dégager d'éventuels traits distinctifs permettant la construction d'une taxinomie.

L'analyse sémique contrastive des lexèmes désignant des objets « pour s'asseoir » menée par Pottier aboutissait à la conclusion que la relation unissant les lexèmes considérés n'était pas de simple inclusion, comme le laissent entendre certaines définitions de dictionnaire ²³. L'absence d'un trait distinctif dans un lexème ne signifie donc pas l'inclusion automatique des lexèmes sémiquement plus riches dans l'unité du premier. De même pour les ritèmes, il n'y aurait

aucun intérêt à une classification où la présence/absence d'un seul trait-rituel déterminerait une nouvelle catégorie. Une telle classification n'aurait de valeur que comme tableau de toutes les possibilités distributionnelles des éléments d'un corpus donné. Seule est intéressante pour nous une taxinomie où des agglomérations de traits-rituel en relation d'équivalence jouent le rôle de traits distinctifs. On constatera ainsi que les danses ordonnées — marquées du trait [*euphrosyné*] — des jeunes filles placées sous l'égide d'une déesse vierge comme Artémis ou Athéna s'opposent aux danses dévastatrices — marquées du trait [*mania*] — des femmes adultes possédées par Dionysos.

Mais cette analyse contrastive est avant tout efficace dans la détermination de ritèmes différents, c'est-à-dire de ritèmes dont l'acte central varie.

e. Résolution de quelques problèmes

1. La réduction de la discursivité du signifiant des ritèmes à une articulation homogène au niveau du contenu autorise à la construction d'un modèle pour chaque classe de ritèmes définie par l'analyse contrastive. Avec ces différents modèles, l'analyste se trouve en possession d'un instrument homogène pour la comparaison entre des ritèmes d'un même corpus ou entre des ritèmes dont l'acte central diffère.

2. Ces modèles ont pour but de montrer non seulement quels sont les traits-rituel appartenant à un même ritème, mais aussi de quelle manière ces éléments sont articulés entre eux. Si cette articulation est une relation d'implication ou d'équivalence, la comparaison d'un témoignage lacunaire avec le modèle élaboré permet de remplir les cases vides. On remédiera ainsi, dans une certaine mesure, à l'inconvénient présenté par la documentation antique et mentionné sous pt. I 2.

3. Cette analyse du rituel au niveau du signifié permet encore, croyons-nous, de lever l'illusion lévi-straussienne d'une analyse purement formelle des faits ethnographiques. Les critiques anglo-saxons de l'anthropologue français ont remarqué qu'il y avait chez lui une contradiction entre son aspiration avouée à la formalisation et la réalisation de ses analyses qui laissent toujours une large part au contenu²⁴. Une formalisation parfaite des faits de culture signifierait en réalité leur aplatissement dans une structure très générale où toute distinctivité aurait disparu. Avec la distinctivité, c'est aussi le sens qui est effacé.

f. Résumé

Notre analyse distributionnelle du corpus choisi s'organise selon les étapes suivantes :

1. Tableau des lexèmes récurrents dans les textes-témoignages pertinents au corpus délimité.
2. Analyse sémique des lexèmes dont l'analyse distributionnelle a montré la récurrence.
3. Parmi ces lexèmes, détermination de séries paradigmatisques de lexèmes en rapport de synonymie.
4. Détermination des noyaux sémiques communs aux lexèmes synonymes. Les sèmes de ces noyaux se définissent comme traits-rituel.
5. Réduction des lexèmes de chaque texte-témoignage aux traits-rituel dont ils sont l'indice. Chaque texte-occurrence est ainsi réduit à une suite syntagmatique de traits-rituel qui se définit comme ritème.
6. Analyse comparative des ritèmes du corpus pour en construire la taxinomie.

Ces six étapes peuvent se résumer dans les tableaux suivants :

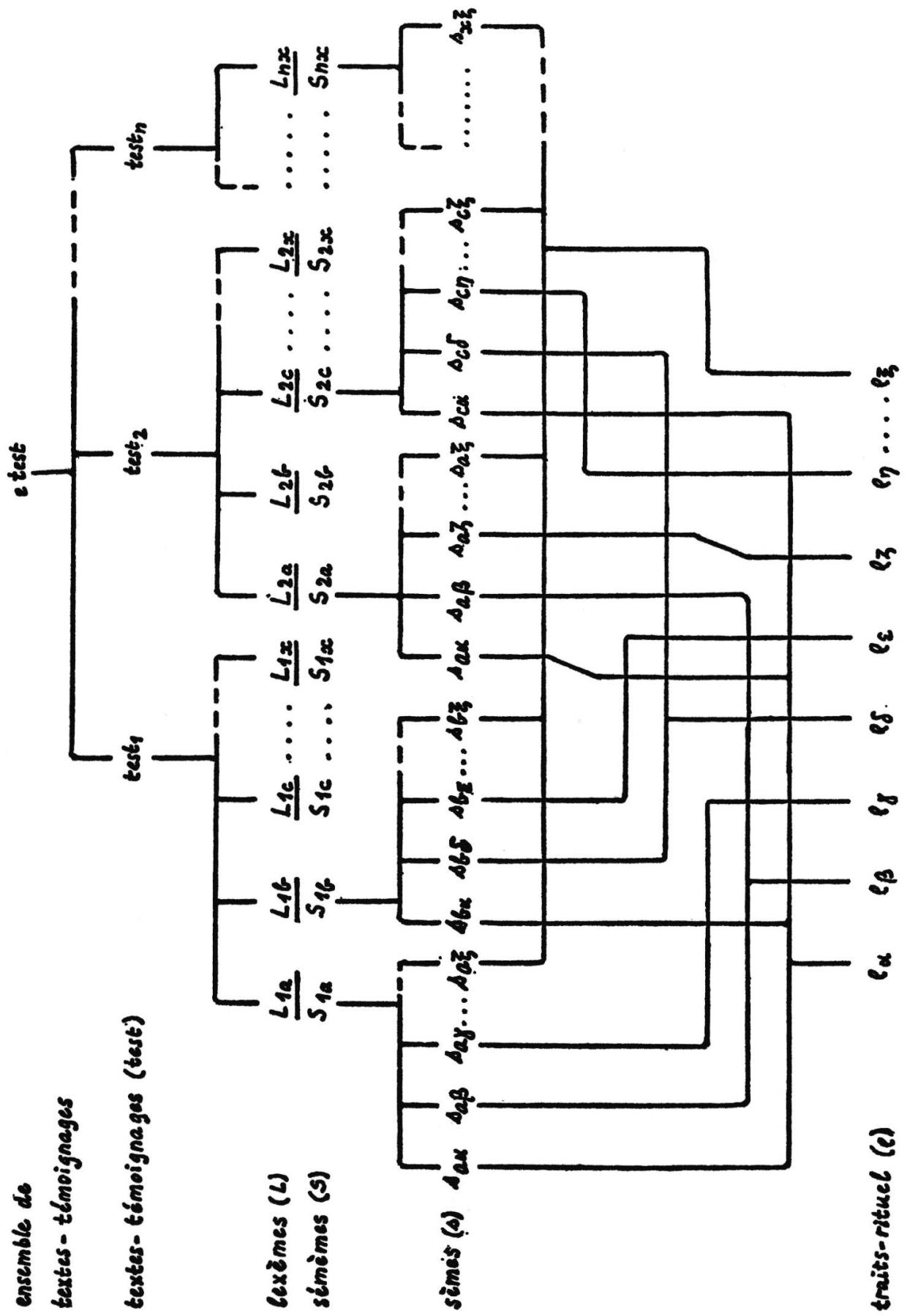


Fig. 1 La détermination des traits-rituel

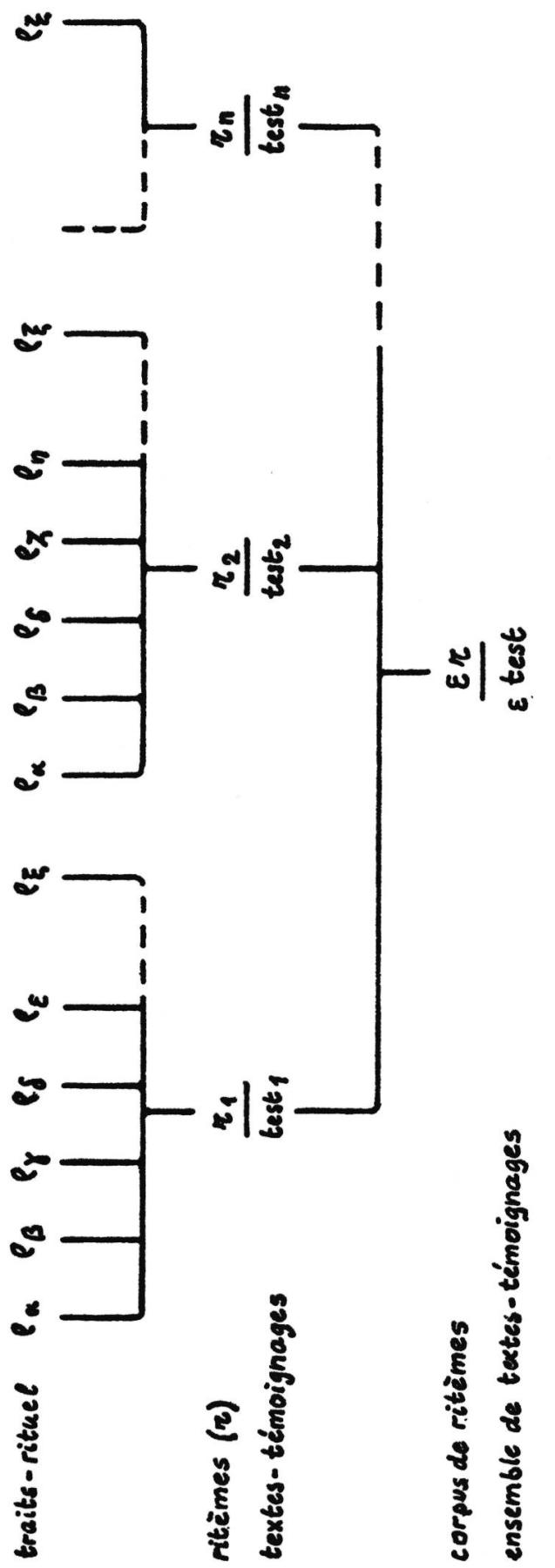


Fig. 2 La détermination des ritèmes

Outre sa valeur opératoire comme instrument de réduction à un niveau conceptuel homogène, notre analyse montre également la complexité des dimensions selon lesquelles s'organise le contenu. Les traits-rituel, en tant que sèmes, composent deux systèmes : le premier groupe et ordonne hiérarchiquement sous l'unité du lexème un certain nombre de traits-rituel qui en dépendent. Il s'agit d'un système vertical d'inclusion à plusieurs niveaux assorti de relations horizontales d'équivalence ou de conjonction entre sèmes d'un même niveau. La tête de ce système de relations hiérarchiques verticales est formée d'un sous-système qui comprend des traits-rituel de caractère général ayant la fonction des classèmes de l'analyse sémantique française. Communs à plusieurs lexèmes, ces traits transcendent l'unité lexématique ; ils établissent par conséquent entre les lexèmes d'un même ritème des relations horizontales. A ce système à double dimension s'en ajoute un second, celui des liens dont les structures syntagmatiques des textes-témoignages des ritèmes sont l'indice. L'analyse distributionnelle comparative des ritèmes permet en effet de dégager certaines règles d'implication ou d'équivalence entre traits-rituel non hiérarchisés. La superposition de ces deux systèmes, dont l'un donne des relations verticales et horizontales, et l'autre des relations horizontales uniquement, constitue l'unité de la combinatoire sémique que représente le ritème. Le niveau d'abstraction auquel on saisit le ritème dépend du niveau auquel on se situe dans ce quadrillage.

L'analyse d'un corpus de ritèmes telle que nous l'avons menée représente un cas particulier d'étude sémantique linguistique. D'une part, dans la mesure où elle se fonde sur des énoncés linguistiques articulés, l'analyse du rituel dépasse le cadre de l'analyse sémantique purement lexématique; mais, par ailleurs, en tant qu'analyse d'énoncés donnés et choisis selon des critères préalablement définis, elle se présente comme une spécification d'une étude sémantique qui devrait fournir l'ensemble des significations possibles des lexèmes d'un champ donné. L'articulation syntagmatique fait perdre aux lexèmes, dans la contrainte sémantique qu'elle leur impose, la richesse significative qu'ils possèdent quand ils sont analysés isolément. Cette richesse, ils la regagnent cependant dans les rapports que tisse entre eux cette articulation même.

C'est à ce point que s'articule une analyse transformationnelle. Chomsky a montré comment, de la description d'énoncés donnés (*performance*), il est possible de passer à l'analyse du système (*compétence*). Ce sont les implications d'une étude de ce genre que nous

aimerions esquisser dans un dernier chapitre, en prenant l'exemple du comportement du trait-rituel complexe, constituant essentiel de chaque ritème, que représente la divinité.

III

VERS UNE ANALYSE TRANSFORMATIONNELLE

L'un des composants essentiels du ritème est constitué par la figure divine à laquelle est adressé l'acte qui en forme le noyau. Le rapport à la divinité est, nous l'avons dit, l'un des traits distinctifs permettant de différencier le ritème d'autres actes performatifs.

Nous attribuerons à la figure divine appartenant à chaque ritème le statut de trait-rituel. Ce trait se distingue toutefois des autres traits constituant le ritème dans la mesure où il possède une unité au niveau du signifiant. Cette unité est celle de lexèmes tels que /Athéna/, /Artémis/, /Apollon/, etc. Dans ce cas, le trait-rituel se confond avec le sémème de ces unités lexématiques.

L'intérêt de ce trait-rituel particulier que constitue la figure divine réside dans le fait que, par sa richesse sémantique, il nous montre comment d'une analyse distributionnelle du rite, il est possible de passer à une analyse transformationnelle. On constate en effet que seuls certains aspects de la divinité présente dans un ritème donné sont actualisés : une analyse transformationnelle du ritème devrait déterminer les règles qui président au choix de ces aspects particuliers dans un champ très large d'autres possibilités. La définition de ce champ de possibilités sera la démarche préalable nécessaire à la détermination de règles de sélection ou de présupposition qui montreront quels sont les éléments du système sémique à être actualisés dans une combinaison donnée de lexèmes.

1. *Qualités et fonctions*

Selon Greimas, Dumézil fait, dans ses analyses des figures divines, une distinction entre leur sphère d'action, collection de leurs différentes fonctions, et leur portrait moral, ensemble de leurs qualités. L'idée de l'ensemble des fonctions d'un individu comme sa sphère d'activité a été reprise par Greimas dans son élaboration d'un modèle actantiel du récit²⁵. Par le but qu'elle s'est assigné, l'analyse greimasienne a été attentive principalement aux relations qui lient ces fonctions dans la succession des séquences du récit. La nécessité de connaître tout d'abord l'éventail des possibilités d'intervention de la divi-

nité nous engage à dévoiler en premier lieu l'aspect paradigmique de ces fonctions, c'est-à-dire leur organisation statique dans un système.

Dans ce cadre, nous pensons que la distinction faite par Greimas, dans son interprétation de Dumézil, entre qualités et fonctions n'est pas pertinente. Qualités et fonctions peuvent en effet être considérées comme des unités élémentaires de sens dont l'ensemble constitue ce que nous appellerons le champ sémantique d'une divinité: c'est parce qu'Artémis est une déesse vierge qu'elle intervient auprès des adolescents et, réciproquement, c'est parce qu'elle intervient dans le domaine de la nature sauvage qu'elle est représentée comme chasseresse. La relation entre qualité et fonction est par conséquent bi-univoque. Le mode d'action du dieu et sa physionomie morale se superposent et se confondent en un même système, susceptible d'être soumis, comme tout autre système signifiant, à une analyse sémique. Par contre, deux divinités peuvent avoir la même sphère d'activité sans qu'elles y interviennent selon un mode identique. C'est le cas, comme l'a montré Detienne, d'Athéna et de Poséidon qui agissent, chacun à sa façon, dans le domaine de la navigation ou de la cavalerie²⁶. C'est dans ce sens également qu'il convient d'interpréter les analyses de Dumézil qui a fait voir comment un dieu guerrier comme le dieu Mars pouvait intervenir à Rome dans le domaine agraire²⁷.

2. *Les définitions du dictionnaire*

Pour la construction de leur théorie sémantique, Katz et Fodor, puis Katz et Postal partent des définitions de lexèmes données par des dictionnaires²⁸. Ces auteurs se servent en effet des différentes définitions du dictionnaire comme d'un guide qui les conduit à l'individuation des *atomic conceptual elements* que sont les *grammatical markers*, les *semantic markers* et les *distinguishers*; nous avons vu à quelle critique on pouvait soumettre cette répartition des sèmes en trois catégories (pt. II 2 a).

Katz et Fodor sont conscients du fait que l'article de dictionnaire, même remodelé sous la forme d'un arbre selon leur proposition, n'est pas la solution idéale au problème de l'analyse componentielle; il représente cependant un pis aller valable comme procédure de recherche²⁹. Ce recours au dictionnaire, comme procédé opératoire, est essentiel pour l'analyste du rituel grec qui, face à l'extrême richesse des témoignages sur une figure complexe telle que celle d'Athéna, se trouve en butte à l'impossibilité de décomposer en uni-

tés conceptuelles simples le champ sémantique de chaque divinité qu'il rencontre dans les ritèmes du corpus étudié. En attendant que soit exécuté un travail méthodique de ce genre, on se tournera vers le dictionnaire mythologique de Roscher³⁰ : cet excellent instrument de travail divise en effet ses articles selon les aspects principaux de la divinité qui y figure comme entrée. On regrettera toutefois que les critères selon lesquels sont définis ces différents aspects d'une part ne soient pas homogènes à l'intérieur d'un même article, et d'autre part ne se retrouvent pas toujours identiques d'un article à l'autre³¹.

3. Les structures combinatoires de la figure divine

Le champ sémantique d'une divinité peut se définir comme l'ensemble des sémèmes du lexème qui la désigne. Soumis à une analyse componentielle, ce champ se décompose en sèmes comme le signifié de n'importe quel autre lexème. Il est évident que l'intervention particulière d'une divinité dans un rituel donné ne met en jeu qu'une partie des traits qu'elle comporte. Dans le ritème d'Artémis Daitis à Ephèse, la déesse est présente dans ses traits de [*virginité*] et de [*adolescence*], par contre les sèmes [*chasse*], [*végétation*], [*eau*], etc. n'y sont pas actualisés. Ce comportement sémantique est égal à celui de toute unité polysémique.

L'actualisation des traits sémantiques qui constituent la figure d'une divinité donnée dépend du contexte dans lequel s'insère son action, de même que le contexte limite les possibilités de signification de toute unité lexématique insérée dans un énoncé quelconque. Nous avons vu que la contrainte du contexte pouvait s'exercer à tous les points de dérivation de la hiérarchie sémique représentée comme un arbre (cf. pt. II 2 a) ; Katz et Fodor distinguent dans le système sémantique des entrées de dictionnaire, en plus des catégories sémantiques et des différenciateurs, des catégories syntactiques qui coiffent la hiérarchie sémique, et des restrictions sélectives, catégories générales qui indiquent, au-dessous de chaque différenciateur d'un même lexème, les éléments avec lesquels chacun de ces différenciateurs est compatible : un différenciateur donné ne pourra se combiner qu'avec des unités comportant les mêmes restrictions sélectives. Les catégories syntactiques et les différenciateurs sont en somme assimilables aux classèmes ou sèmes contextuels de Greimas et Pottier ; modifiant le découpage opéré par les linguistes américains, nous les placerons en tête de la hiérarchie sémique. Les recherches les plus récentes faites en sémantique générative ont d'ailleurs montré que la limite était difficile à tracer entre catégories sémantiques et syntactiques. Wein-

reich et, à sa suite, McCawley, puis Bierwisch ont fait voir dans quelle mesure la plupart, si ce n'est toutes les opérations dépendant des restrictions sélectives ont une base sémantique³².

Nous avons dit aussi que la distinction faite par Katz et Fodor entre catégories sémantiques et différenciateurs n'était pas pertinente. La suppression de cette distinction a pour résultat la constitution d'une hiérarchie sémique homogène ; tous les traits qui se trouvent en tête de cette hiérarchie déterminent les possibilités de combinaison des éléments terminaux de la hiérarchie selon des règles de compatibilité ou d'incompatibilité. En principe la contrainte du contexte est proportionnelle à son extension ; la plus ou moins grande détermination du contexte contribue à limiter la polysémie du lexème ou de l'énoncé considéré : le contexte désambiguë.

Si l'on reprend le champ sémantique d'Artémis, on constate que le trait [*adolescence*] peut se décomposer en [*croissance*] + [*humain*], deux traits hiérarchiquement subordonnés l'un à l'autre. On constate en effet que le trait [*croissance*] est un trait qui, au niveau du champ sémantique d'Artémis considéré comme système, subsume les traits [*humain*], [*animal*] et [*végétal*]. L'un ou l'autre de ces trois traits sera actualisé suivant le champ d'activité dans lequel la déesse intervient. La sélection s'opère par la présence du trait [*humain*] dans le signifié de l'énoncé décrivant l'action à Ephèse d'Artémis comme Artémis Daitis.

D'autre part, une analyse qui entendra déterminer les règles de projection qui, à partir d'un nombre restreint de ritèmes, permettent de retrouver le système pour produire de nouveaux ritèmes devra tenir compte des différents types de relations définies en II 2 f. La concaténation de plusieurs lexèmes dans l'énoncé d'un ritème entraîne en effet la constitution de plusieurs relations du type *linking* ou *non-linking*, pour reprendre les termes de Weinreich. Relations d'équivalence et parcours logiquement orientés constituent la cohésion du système sémique que représente le ritème. Les perspectives de notre analyse tendent au même résultat : le ritème semble être constitué du seul jeu combinatoire des règles de sélection, d'inclusion hiérarchique, d'équivalence et de conjonction qui unissent, au-delà de toute syntaxe au sens traditionnel du terme, ses éléments de sens³³.

4. *Appendice : La mouvance du signifiant*

Dans le champ délimité par les traits [*Grèce*] et [*antique*], le rapport entre signifié et signifiant des unités désignant une divinité n'est pas aussi stable qu'il paraît. Selon les témoignages, deux divi-

nités différentes peuvent avoir la même fonction ; c'est le cas d'Héra et d'Athéna qui sont toutes deux des divinités poliades; et réciproquement une même divinité peut assumer les fonctions de deux divinités différentes, comme Artémis à Ephèse qui, en gros, y joue son rôle d'Artémis en y tenant aussi celui d'Athéna. Traduits en termes linguistiques, ces deux phénomènes sont assimilables à ceux de synonymie et d'homonymie.

Ce fait est caractéristique d'une certaine mobilité du système du signifiant par rapport à celui du signifié. Ces glissements du signifiant s'opèrent le long de deux axes, l'un spatial, l'autre temporel. Ainsi /Héra/ comporte à Argos le trait [*poliade*] qu'[/]Athéna/ assume à Athènes. De même à Ephèse /Artémis/ intègre à son domaine d'intervention le trait [*poliade*] qu'à Athènes elle laisse à Athéna. Ces variations géographiques du signifiant se doublent de variations historiques, le lexème /Artémis/ n'ayant recouvert que peu à peu, avec le développement du système des dieux olympiens, le signifié de très nombreuses divinités féminines locales. Le découpage opéré par le signifiant dans le système du contenu que constitue l'ensemble des qualités et des fonctions des dieux grecs varie donc dans l'espace et dans le temps.

IV

LE RITE

Que la connaissance d'un rite s'opère au travers de la discursivité d'un texte, comme dans le cas de la Grèce antique, ou grâce à l'observation directe, comme en ethnologie, le rite possède, indépendamment du mode de son appréhension, une structure syntagmatique. Il est en effet constitué d'une concaténation de plusieurs ritèmes qui obéit à une certaine syntaxe. Quand le rite nous est connu au travers d'un document écrit, la syntaxe du texte n'est qu'indicatrice de la « syntaxe » rituelle qui la sous-tend.

1. *Perspectives*

L'analyse de cette syntaxe rituelle dépasse de loin le but de notre propos. De toute façon, la brièveté des comptes rendus des rites incluant les ritèmes du corpus choisi et leur état lacunaire interdisent toute affirmation dans ce domaine. La seule procédure acceptable

dans le cas du domaine grec est une analyse indirecte qui passe par la comparaison avec des rites analogues dans des sociétés existantes. Une analyse sémique puis syntaxique de ces rites devra conduire à l'élaboration d'un modèle qui servira de référence dans l'interprétation du rituel grec. Cette démarche a déjà été suivie avec succès pour l'interprétation de rites grecs obscurs dont les composants sémantiques et la syntaxe se sont finalement révélés être ceux des rites de passage de l'adolescence à l'âge adulte³⁴. Le dessin d'une procédure comparative rigoureuse reste toutefois encore à faire.

En dépit de ces difficultés immanentes au corpus que nous avons choisi, on voit qu'une analyse du rituel défini comme suite syntagmatique de ritèmes pourra être calquée sur l'analyse de ritèmes isolés, avec la différence suivante : en tant qu'articulation de ritèmes, le rituel est composé de plusieurs actes dont l'ordre chronologique est essentiel. Liant les ritèmes constituant le rituel, on retrouvera le jeu combinatoire des relations horizontales liant les traits-rituel à l'intérieur des ritèmes. Mais à ce double système s'en ajoutera un troisième, celui des relations d'implication orientée entre les ritèmes constituant le rituel. Le ritème se définissait comme une agglomération de traits-rituel en relations d'inclusion hiérarchique, d'équivalence et de conjonction autour d'un acte performatif central ; le rite se présente comme une série syntagmatiquement orientée de ritèmes.

2. *Les légendes de fondation*

Dans le corpus des ritèmes comportant le trait [*exécution chorale*], une autre articulation syntagmatique a cependant retenu notre attention : c'est celle qui, dans le corpus que nous avons délimité, attache à certains ritèmes un mythe de fondation. Le fait que ce type particulier de mythe débouche, comme nous allons le voir, sur la réalité du ritème, nous pousse à en faire une catégorie à part, celle des « légendes de fondation » qui se situent entre le mythe et le rite. Au contraire du mythe qui, dans sa fonction d'exemplarité, est clos sur lui-même et se situe tout entier dans le domaine du divin, les légendes de fondation ont pour rôle de relier les niveaux du divin et de l'humain.

Pour prendre un exemple pertinent à notre corpus, le mythe de la folie des Proïtides, résultat de la colère d'Héra provoquée elle-même par l'*hybris* de ces jeunes filles envers la déesse, débouche sur l'institution d'un rituel régulier en faveur d'Artémis à Argos, un rituel dont l'un des ritèmes consiste en une exécution chorale par un chœur

d'adolescentes³⁵. A Brauron, près d'Athènes, le crime commis contre une ourse dans le sanctuaire d'Artémis provoque la colère d'Artémis qui envoie une épidémie comme punition ; cette calamité est expiée par le service périodique de jeunes vierges auprès de la déesse³⁶. A Ephèse, le rituel d'Artémis Daitis, accompli par les jeunes gens et les jeunes filles de la ville, représente l'expiation annuelle d'une folie/épidémie envoyée par la déesse à la suite d'un affront qui lui a été fait après la première exécution, mythique, d'un rituel choral³⁷. Enfin, à Corinthe, le meurtre des enfants (de Médée) amène une peste dans la ville qui n'est écartée que par l'institution d'un rite annuel exécuté par sept jeunes filles et sept jeunes gens en l'honneur d'Héra Acraia³⁸.

Ces légendes ne représentent qu'un choix, et chacune d'elle exigerait une étude très attentive des différentes versions dans lesquelles elle nous a été transmise. Toutefois, même données sous cette forme sommaire, toutes ces légendes de fondation peuvent être réduites au schéma suivant : acte d'impiété à l'égard d'une divinité : [*hybris*] → envoi par la divinité d'une calamité touchant l'ensemble de la communauté : [*punition*] → institution d'un rituel régulier reprenant des éléments de l'acte premier d'*hybris* : [*expiation régulière*].

Ce schéma peut être saisi à différents niveaux d'abstraction. Comportant le scellement d'un contrat initial, puis sa rupture de la part des deux contractants, puis son rétablissement, ces légendes sont par exemple susceptibles d'une analyse actantielle de type greimassien³⁹. La légende de fondation permet également de rendre compte du passage d'un fait unique à un fait régulier, elle permet de fonder la temporalité humaine dans l'atemporalité mythique. L'analyse des différents niveaux syntagmatiques de ces légendes exigerait un long développement. L'essentiel pour notre propos est de montrer que le rituel peut parfois se réduire à une seule séquence, c'est-à-dire à un unique ritème. Sa « narrativisation » ne se trouve pas dans l'articulation horizontale de plusieurs ritèmes, mais dans celle, verticale, de la légende qui le fonde.

Cette dimension verticale donne au rituel son sens au même titre que le ferait une articulation temporelle horizontale. En effet, la suite syntagmatique [*vie*] → [*mort*] → [*renaissance à une vie nouvelle*] caractéristique des rites d'initiation se retrouve aussi bien dans les rituels articulés dans le temps et comportant une période de ségrégation des adolescents dans le monde du sauvage (*mort*) avant leur réintégration à la communauté adulte (*renaissance*) que dans les

légendes de fondation que nous venons de décrire brièvement : le schéma initiatique énoncé correspond à celui de [*contrat*] → [*rupture du contrat*] → [*nouveau contrat*] caractéristique de ces légendes.

CONCLUSION

L'application d'une méthode linguistique au domaine du rituel nous a permis de délimiter et de balayer de manière rigoureuse un certain champ. En cela déjà, l'aide de la linguistique a été précieuse. Opération réduisant l'hétérogène à l'homogène, l'analyse sémiotique pourrait être la base méthodologique d'un comparatisme rigoureusement fondé: des universaux du langage recherchés par Weinreich⁴⁰, on passerait à l'investigation d'universaux culturels et les problèmes de traduction linguistique deviendraient alors des problèmes de traduction culturelle. Mais s'il est vrai que la théorie se nourrit de la pratique, l'essai d'application d'une méthode linguistique à un domaine qui lui est étranger devrait, en plus de son impact sur l'objet analysé, rejaillir sur cette méthode elle-même. Nous pensons qu'il l'a fait dans la mesure où l'analyse des ritèmes a montré la complexité des liens syntagmatiques unissant les sèmes des lexèmes occurrant dans une même séquence. Heger parle de monosémisation des signifiants actualisés syntagmatiquement⁴¹: la ligne supérieure du trapèze représentant la fonction sémiotique dans sa dimension paradigmique se réduirait alors à un point. Ce point est cependant le pôle du jeu complexe de relations horizontales liant les unes aux autres les unités signifiantes ; la syntaxe sémantique demande encore une très longue explicitation.

Claude CALAME.

NOTES

¹ J. J. Katz et J. A. Fodor, « The Structure of a Semantic Theory », *Language* 39, 1963, pp. 170-210, repris dans *The Structure of Language*, edd. J. A. Fodor et J. J. Katz, Englewood Cliffs N. J. 1964, pp. 479-518 (trad. fr. in *Cahiers de Lexicologie*, 9, 1966, pp. 39-72, et 10, 1967, pp. 47-66); J. J. Katz et P. M. Postal, *An Integrated Theory of Linguistic Descriptions*, Cambridge Mass. 1964 ; U. Weinreich, « Explorations in Semantic Theory », in *Current Trends in Linguistics*, ed. T. A. Sebeok, vol. III, The Hague-Paris 1966, pp. 395-477; J. D. McCawley, « The Role of Semantics in a Grammar », in *Universals in Linguistic Theory*, edd. E. Bach et R. T. Harms, New York 1968, pp. 124-169 ; G. Lakoff, « On Generative Semantics », in *Semantics*, edd. D. D. Steinberg et L. A. Jakobovits, Cambridge 1971, pp. 232-296 ; M. Bierwisch, « Semantics », in *New Horizons in Linguistics*, ed. J. Lyons, London 1970, pp. 166-184 ; quatre travaux récents donnent un bon compte rendu de l'état actuel de la recherche en sémantique, ce sont ceux de T. Todorov, « Recherches sémantiques », *Langages* 1, 1966, pp. 5-43 ; de A. Rey, « Remarques sémantiques », *Langue française* 4, 1969, pp. 5-29 ; de G. Wotjak, *Untersuchungen zur Struktur der Bedeutung*, Ost-Berlin 1971 ; de O. Ducrot : « Combinatoire sémantique », in O. Ducrot et T. Todorov, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris 1972, pp. 338-348 ; pour la linguistique américaine, cf. aussi le compte rendu pratique de H. Maclay, « Overview », in Steinberg/Jakobovits 1971, pp. 157-182.

² Cf. e.a. N. Chomsky, *Language and Mind*, New York 1968 (trad. fr. Paris 1970), p. 87 (cité d'après l'éd. fr.).

³ En France, l'analyse componentielle a été théorisée, sous le nom d'analyse sémique, par A. J. Greimas, *Sémantique structurale*, Paris 1966, et B. Pottier, « Vers une sémantique moderne », *Travaux de linguistique et de littérature* 2, 1964, pp. 107-137, et « La définition sémantique dans les dictionnaires », *ibid.* 3, 1965, pp. 33-39. Du côté américain, à part les analyses componentielles de termes de parenté, on verra surtout E. H. Bendix, *Componential Analysis of General Vocabulary*, Bloomington - The Hague 1966 (trad. fr. partielle in *Langages* 20, 1970, pp. 101-125).

⁴ Tout au long de cet essai, nous considérons ces différents termes comme synonymes. Sur cette terminologie, cf. Wotjak 1971, p. 42 avec nn. 158 et 159.

⁵ Katz/Fodor 1963, pp. 183 ss.

⁶ Pottier 1965, et Greimas 1966, pp. 31 ss. Sur la théorie allemande du « Wortfeld », cf. maintenant H. Geckeler, *Strukturelle Semantik und Wortfeldtheorie*, München 1971.

⁷ L. Hjelmslev, *Prolégomènes à une théorie du langage*, Paris 1968 (éd. or. : København 1943), pp. 70 ss., Pottier 1964, pp. 124 s., et Greimas 1966, pp. 42 ss., ainsi que pp. 25 s. et 31 s. ; sur la possibilité d'approfondissement sémantique apportée par la méthode greimassienne, cf. P. Ricoeur, « Le problème du double-sens comme problème herméneutique et comme problème sémantique », *Cahiers Intern. de Symbolisme* 12, 1966, pp. 59-71, repris in *Le conflit des interprétations*, Paris 1969, pp. 64-79.

⁸ Greimas 1966, pp. 31 s., Todorov 1966, pp. 15 ss., et O. Ducrot, « Arbitraire », in Ducrot/Todorov 1972, pp. 170-178 ; pour Katz/Fodor, cf. *infra* pt. III 2.

⁹ C. Lévi-Strauss, *Anthropologie structurale*, Paris 1958, pp. 305 ss., et *Le Cru et le Cuit*, Paris, 1964, pp. 339 s. ; à ce sujet, cf. J. Courtès, *Recherches sémiotiques sur les « Mythologiques » de Claude Lévi-Strauss ; le vraisemblable de la démonstration*, thèse dactylogr. (à paraître), Paris 1971, pp. 70 ss.

¹⁰ Si l'on reprend les termes de l'analyse de Benvéniste, on pourra dire que notre étude se situe à cheval sur la sémiotique et la sémantique et qu'elle est tributaire de la « double signification » de la langue ; elle tentera précisément de montrer comment le sens s'articule au-delà de l'unité du signe et selon un mode différent de celui de la simple addition : cf. E. Benvéniste, « Sémiologie de la langue (2) », *Semiotica* 1, 1969, pp. 127-135, qui reprend les réflexions de « Les niveaux de l'analyse linguistique », *Proc. 9th Intern. Congress of Linguists, Cambridge Mass.*, London-The Hague-Paris 1964, pp. 266-275, repris in *Problèmes de linguistique générale*, Paris 1966, pp. 119-131 ; dans cette communication, Benvéniste estimait que, si toute unité signifiante prend son sens dans la mesure où elle peut être intégrée au niveau signifiant supérieur, il est impossible de remonter au-delà de l'unité de la phrase (p. 128).

¹¹ Pottier 1965, pp. 33 ss.

¹² G. Gayot et M. Pêcheux, « Recherches sur le discours illuministe au XVIII^e siècle », *Annales E. S. C.* 26, 1971, pp. 681-704 (surtout pp. 685 et 688) ; sur ce problème, cf. encore Todorov 1966, pp. 12 s., Greimas 1966, pp. 141 ss., et Wotjak 1971, p. 137.

¹³ Pottier 1964, pp. 122 s., et 1965, pp. 33 s. ; sur la persistance du noyau sémique d'une seule unité lexématique à travers plusieurs contextes, cf. Greimas 1966, pp. 45 ss.

¹⁴ Katz/Fodor 1963, pp. 185 ss., théorie reprise par J. J. Katz, « Analyticity and Contradiction in Natural Languages », in Fodor/Katz 1964, pp. 519-543 (surtout pp. 522 ss.), et par Katz/Postal 1964, pp. 12 ss. ; sur la non-pertinence de la distinction entre catégories syntaxiques et sémantiques, cf. *infra* n. 18.

¹⁵ Pottier 1964, p. 124, et 1965, pp. 33 et 38 ; Greimas 1966, pp. 45 et 50 ss. ; une certaine ambiguïté subsiste chez ces deux auteurs au sujet de la notion de sémème : pour le premier, ce terme semble désigner l'ensemble des significations possibles d'un lexème, alors que pour l'autre, qui introduit dans sa définition du sémème la notion d'*effet de sens*, il représente l'ensemble des sèmes d'un lexème actualisés après son insertion dans un contexte donné.

¹⁶ M. Bierwisch, « On Certain Problems of Semantic Representation », *Foundations of Language* 5, 1969, pp. 153-184 (pp. 177 ss.) ; D. Bolinger, « The Atomization of Meaning », *Language* 41, 1965, pp. 555-573 ; cf. également la critique de Weinreich 1966, pp. 405 s.

¹⁷ Sur ces relations, cf. Rey 1969, pp. 20 s. Ces relations hiérarchiques sont représentées graphiquement chez Katz/Fodor 1963 par les arbres en lesquels ils décomposent la signification de chaque lexème.

¹⁸ On notera à ce sujet que le trait [collectif] recoupe la distinction traditionnelle faite entre syntaxe et sémantique. Le problème est capital en sémantique générative où la frontière entre catégories syntaxiques et catégories sémantiques, tracée de manière stricte par Katz/Fodor 1963, pp. 188 s., a tendance à s'effacer : cf. Weinreich 1966, pp. 402 ss. ; dans son « Postscript 1965 » à « On the Semantic Structure of Language », in *Universals of Language*, ed. J. H. Greenberg, Cam-

bridge Mass.-London 1963, 2^e édition 1966, pp. 142-216, U. Weinreich déjà se démarquait de l'idée de l'autonomie de la description grammaticale de la langue par rapport à sa description sémantique ; cf. encore *infra* n. 32.

¹⁹ Weinreich 1966, pp. 407 ss. et 417 ss.

²⁰ Cette distinction entre *linking* et *nesting* se trouve déjà exposée chez Weinreich 1963, pp. 163 ss. ; la critique en a été faite par M. Bierwisch, « On Weinreich », *Current Anthropology* 9, 1968, pp. 160-161.

²¹ Cf. Greimas 1966, pp. 69 ss. et 96 ss., et F. Rastier, « Systématique des isotopies », in *Essais de sémiotique poétique*, ed. A.J. Greimas, Paris 1972, pp. 80-106.

²² Cf., au sein d'une bibliographie abondante, le numéro spécial, consacré au problème des termes de parenté, de *American Anthropologist* 67,5.2, 1965, avec e.a. des articles de F. G. Lounsbury et W. H. Goodenough, savants spécialistes dans ce domaine, ainsi que S. A. Tyler, « Introduction », in *Cognitive Anthropology*, ed. S. A. Tyler, New York 1969, pp. 1-23.

²³ Pottier 1965, pp. 34 s.

²⁴ G. S. Kirk, *Myth*, Cambridge, Berkeley - Los Angeles 1970, pp. 47 ss. et 53, contre C. Lévi-Strauss 1958, pp. 310, 328 s., 350, 403, etc. ; voir également A. Badiou, *Le concept de modèle*, Paris 1969, pp. 18 ss. ; cf. toutefois l'espoir formulé par A. J. Greimas, *Du sens*, Paris 1970, p. 17.

²⁵ Greimas 1966, pp. 172 ss., 1970, pp. 249-270.

²⁶ M. Detienne, « Le navire d'Athéna », *Revue de l'histoire des religions* 177, 1970, pp. 133-177, et « Athena and the Mastery of the Horse », *History of Religions* 11, 1971, pp. 161-184.

²⁷ G. Dumézil, *La religion romaine archaïque*, Paris 1966, pp. 179 s. et 229 s.

²⁸ Katz/Fodor 1963, pp. 183 ss., Katz/Postal 1964, pp. 13 ss.

²⁹ Cf. Todorov 1966, p. 32.

³⁰ *Ausführliches Lexikon der griechischen u. römischen Mythologie*, ed. W. Roscher, Leipzig 1884-1937.

³¹ Par exemple l'article « Athene » est organisé selon les traits suivants: 1) Göttin der Wetterwolke, 2) Göttin des Krieges, 3) Göttin des Spinnens u. Webens, 4) Göttin der Klugheit, 5) Beziehungen zur Baumzucht u. zum Ackerbau, 6) Schutzgöttin der Städte, 7) Kult ; l'article « Artemis » par contre est articulé comme suit : 1) Quell- u. Flussgöttin, 2) Göttin der vegetativer Fruchtbarkeit, 3) Pflegerin des Viehstandes u. der Wildbrut, puis 4) Tauropolis u. Pheraia, 5) Verhältnis zu Demeter, Persephone u. Dionysos, etc. ; on constatera l'hétérogénéité entre la classification de l'article sur Athéna et celle de l'article « Artemis » qui commence par suivre le critère donné dans le premier, pour ensuite passer à une classification mêlant épicycles et rapports syntagmatiques avec d'autres divinités.

³² Cf. Weinreich 1966, pp. 402 ss. et 467 ss. (cf. *supra* n. 18); McCawley 1968, pp. 133 ss. ; M. Bierwisch, « Selektionsbeschränkungen und Voraussetzungen », *Linguistische Arbeits Berichte* 3, 1970, pp. 8-22, et « On Classifying Semantic Features », in *Progress in Linguistics*, edd. M. Bierwisch et K. E. Heidolph, The Hague-Paris 1970, pp. 27-50, repris dans Steinberg/Jakobovits 1971, pp. 410-435, malgré J. J. Katz, « Interpretative Semantics vs Generative Semantics », *Foundations of Language* 6, 1970, pp. 220-259.

³³ Cf. Wotjak 1971, pp. 218 ss. Sur les relations couvrant l'ensemble du texte et qui en assurent la cohérence, cf. les recherches en cours de T. A. van Dijk, e.a. dans « Aspects d'une théorie générative du texte poétique », in Greimas 1972, pp. 180-206, et les différents articles du groupe de Constance parus dans *Poetics* 3, 1972 ; pour des unités plus restreintes que celle du texte, cf. Bierwisch 1970, qui tente d'appliquer le calcul des prédicats à l'analyse des relations entre traits sémantiques d'un même énoncé.

³⁴ Cf. e.a. H. Jeanmaire, *Courroi et Courètes*, Lille 1939, pp. 172 ss. ; W. Burkert, « Kekropidensage und Arrhephoria », *Hermes* 94, 1966, pp. 1-25 ; A. Brelich, *Paides e Parthenoi*, Roma 1969, pp. 25 ss. et 113 ss.

³⁵ Principales versions de la légende chez Bacchylide 11 et Apollodore 2,2,2.

³⁶ Textes et analyses des différentes versions de cette légende chez Brelich 1969, pp. 240 ss.

³⁷ Textes chez M. P. Nilsson, *Griechische Feste von religiöser Bedeutung*, Leipzig 1906, pp. 243 ss.

³⁸ Sources et discussions chez Nilsson 1906, pp. 57 ss., et Brelich 1969, pp. 355 ss.

³⁹ Greimas 1966, pp. 195 s., et 1970, pp. 249 ss.

⁴⁰ Weinreich 1963, pp. 142 ss.

⁴¹ K. Heger, « L'analyse sémantique du signe linguistique », *Langue française* 4, 1969, pp. 44-66.

C. C.